

** an English text will follow*

Lutte 2 : ACCÈS AUX GARDERIES

Avoir accès à une place en garderie devrait être un droit universel inconditionnel au Québec, au même titre que le droit à l'éducation. Nous devrions tous pouvoir y accéder.

La recherche d'une place en service de garde; Les principales difficultés rencontrées :



- Le manque d'information
- Le processus d'admission complexe et peu encadré
- Le nombre de places offertes inférieur à la demande
- Les frais de garde trop élevés
- La qualité insuffisante des services de garde
- Les besoins particuliers non comblés

Saviez-vous que ce sont plus souvent les mères qui songent à effectuer ou qui effectuent des modifications à leur participation au marché du travail en raison des difficultés d'accès à une place en service de garde :

Selon un sondage effectué pour le compte du Conseil du Statut de la Femme de Québec en 2022, 64 % des mères auraient dû apporter des ajustements à leur participation au marché du travail, comparativement à 45 % des pères, notamment :

- en modifiant leur horaire de travail ;
- en diminuant leur nombre d'heures ;
- en retardant leur retour au travail ;
- en changeant d'emploi ;
- en quittant un emploi.

Comme société, nous devrions tous avoir droit :

- À des places en service de garde éducatifs à l'enfance abordables.
- À des places en service de garde éducatifs à l'enfance de qualité.
- À un accompagnement adapté pour nos enfants à besoins particuliers.
- De pouvoir planter les bonnes bases avant l'entrée à l'école.
- D'arriver à l'école avec les mêmes chances.
- À des conditions de travail décentes pour nos éducatrices.
- De travailler, d'étudier et de s'accomplir en tant que parents.
- À l'équité pour toutes les femmes du Québec.

La naissance et l'évolution du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance au Québec : quelques étapes marquantes

Début des années 1970 : Mise en place des premiers services de garde sans but lucratif (appelés « garderies populaires »), grâce au soutien financier du gouvernement du Canada.

1974 : Adoption du « plan Bacon », première politique en matière de services de garde au Québec, qui prévoit des subventions de démarrage aux garderies sans but lucratif et une subvention aux parents utilisateurs, dont le montant varie en fonction de leurs revenus.

1978 : Adoption d'une politique de financement qui accorde pour la première fois des subventions de fonctionnement versées directement aux garderies.

1979 : Adoption de la Loi sur les services de garde à l'enfance, qui privilégie les coopératives et les entreprises à but non lucratif administrées majoritairement par des parents et qui prévoit une exonération financière pour tous les parents (2 \$ par jour par enfant), peu importe leur revenu.

1980 : Création de l'Office des services de garde à l'enfance, responsable de réglementer les services de garde, de remettre les permis et d'administrer les subventions de fonctionnement.

1983 : Adoption du Règlement sur les services de garde à l'enfance, qui établit les conditions de la prestation de services.

1997 : Mise en place d'un réseau de centres de la petite enfance qui offre des services éducatifs de qualité à 5 \$ par jour, l'une des mesures phares de la politique familiale du Québec dévoilée plus tôt la même année.

Entre 2003 et 2015 : Les différents gouvernements au pouvoir font feu sur les CPE : suppression de centaines de postes, augmentation des coûts d'inscription (de 8 à 21 dollars par jour en 2015 seulement), crédits d'impôt pour favoriser le privé et réduction de 20 % du budget entre 2005 et 2015. En 2004, Québec va même jusqu'à retirer aux éducatrices le droit de se syndiquer (il leur sera remis à la suite d'une plainte devant les tribunaux et le Bureau international du travail).

2015 : Les travailleuses paralysent le Centre de commerce mondial de Montréal et plusieurs banques pour protester contre le projet du gouvernement visant à les écarter des processus décisionnels, à nier leur ancienneté et à précariser leurs horaires ; ce même printemps, les CPE de Montréal et de Laval entrent en grève générale illimitée. Au bout de huit jours, ils obtiennent un recul du pouvoir sur l'ensemble des points. L'année suivante, toujours dans le but de revendiquer un réinvestissement dans les services de garde, 271 chaînes humaines se forment autour des CPE, et une pétition de 202 000 noms est déposée à l'Assemblée nationale.

MARS 2025 : 400 CPE sont en grève les 18 et 19 mars. Entre autres, les travailleurs et travailleuses demandent des mesures pour améliorer la qualité des services aux enfants, notamment par des ratios bien balisés et respectés entre le nombre d'éducatrices et d'enfants, ainsi que par un meilleur soutien pour les enfants ayant des besoins particuliers.

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question, ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. » Simone de Beauvoir

Struggle 2: ACCESS TO DAYCARE

Access to daycare should be an unconditional universal right in Quebec, just like the right to education. It should be available to everyone.

The search for a childcare space; The main difficulties encountered

- Lack of information
- A complex admissions process with few guidelines
- The number of places offered is lower than demand
- Childcare fees too high
- Inadequate quality of daycare services
- Unmet special needs



Did you know that it is more often mothers who consider or make changes to their participation in the job market because of difficulties in accessing a childcare place?

According to a survey conducted for the “Conseil du Statut de la Femme de Québec” in 2022, 64% of mothers would have had to make adjustments to their participation in the labour market, compared to 45% of fathers, including:

- modifying their work schedule ;
- reducing their hours ;
- delaying their return to work;
- changing jobs;
- quitting a job.

As a society, we should all be entitled to:

- Affordable early learning and child care spaces.
- Quality childcare spaces.
- Appropriate support for our children with special needs.
- To be able to lay the right foundations before starting school.
- To arrive at school with equal opportunities.
- To decent working conditions for our educators.
- To work, study and fulfill themselves as parents.
- Equity for all women in Quebec.

The birth and evolution of the educational childcare network in Quebec: a few milestones

Early 1970s: The first non-profit daycare services (known as “garderies populaires”) are set up, thanks to financial support from the Government of Canada.

1974: Adoption of the “Bacon Plan”, Quebec's first childcare policy, which provides start-up subsidies to non-profit daycare centers and a subsidy to parents, the amount of which varies according to their income.

1978: Adoption of a funding policy that, for the first time, grants operating subsidies directly to daycare centers.

1979: Adoption of the Child Care Services Act, which favors cooperatives and not-for-profit enterprises run mainly by parents, and provides a financial exemption for all parents (\$2 per day per child), regardless of income.

1980: Creation of the Office des services de garde à l'enfance, responsible for regulating childcare services, issuing permits and administering operating subsidies.

1983: Adoption of the Règlement sur les services de garde à l'enfance, establishing the conditions for service provision.

1997: Implementation of a network of early childhood centers offering quality educational services at \$5 a day, one of the flagship measures of Quebec's family policy unveiled earlier that year.

Between 2003 and 2015: The various governments in power fire on the CPEs: eliminating hundreds of positions, increasing registration costs (from \$8 to \$21 per day in 2015 alone), tax credits to favor the private sector and reducing the budget by 20% between 2005 and 2015. In 2004, Quebec even goes so far as to take away the right of educators to unionize (it will be given back to them following a complaint before the courts and the International Labor Office).

2015 : Women workers paralyze the Montreal World Trade Centre and several banks to protest the government's plan to exclude them from decision-making processes, deny their seniority and make their working hours more precarious; that same spring, the Montreal and Laval CPEs go on a unlimited general strike. After eight days, the government backed down on all points. The following year, still with the aim of demanding reinvestment in childcare services, 271 human chains formed around the day-care centers, and a petition containing 202,000 names was submitted to the National Assembly.

MARCH 2025: 400 CPEs are on strike on March 18 and 19. Among other things, the workers are calling for measures to improve the quality of services for children, including well-defined and respected ratios between the number of educators and children, as well as better support for children with special needs.

“Never forget that all it takes is a political, economic or religious crisis to put women's rights into question. You must remain vigilant throughout your lives”. Simone de Beauvoir



2024 : Parents et éducatrices manifestant devant l'Assemblée nationale pour revendiquer plus de places en services de garde

Références et pour apprendre davantage/ References and to learn more:

2019 – Le Devoir - La lutte pour les garderies

https://www.ledevoir.com/opinion/idees/564761/la-lutte-pour-les-garderies?fbclid=IwAR2HtJ46Y2r32bGNKtirK6Ba0927BYF4_Eu-38dhJrv7hRRRqtzfsI6JkH8

2024 – Ma Place au Travail - Sit-in : Nous y avons tous droit

<https://www.maplaceautravail.org/sit-in-juin-2024>

2025 - Conseil du statut de la femme

<https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/acces-services-garde/>

2025 – Ma Place au Travail

<https://www.maplaceautravail.org/>

2025 – Journal de Montréal - 400 CPE seront en grève les 18 et 19 mars

<https://www.journaldemontreal.com/2025/02/28/400-cpe-seront-en- greve-les-18-et-19-mars>